

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation | : contact@mupras.com |
| 0 Prise en charge | : pec@mupras.com |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

N° W21-677211

157788

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 9025

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

KHARIDI ADIL

Date de naissance :

22/06/73

Adresse :

662763203

Total des frais engagés :

878,90

Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation :

GHENNEF EL KHANSSA

Nom et prénom du malade :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

FEVER

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

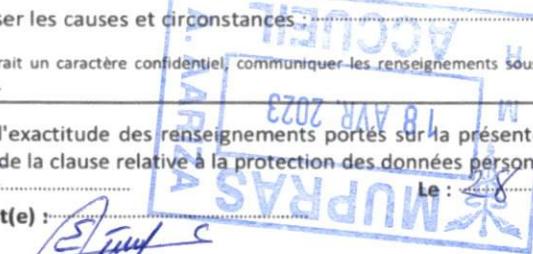
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : 10/01/2013

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
28/09/23	CS		250 dh	INP : 111189813 Dr. El Habib CHOUHAD NEUROCHIRURGIEN IMM. ZAKARIA KENNEDY Tél. 02441296 SAFI

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
PT Dr. Sidi El Khodir - Dr. Guissous Abla - El Witak Ferrara - Elulta - CASABLANCA RUE SIDI EL KHODIR 39 - Quartier Industriel Elbo.ouulta@gmail.com - Tél. 0522693439	28/09/2023	B. 450	623 DH

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	INP :
				11111111

COEFFICIENT DES TRAVAUX

MONTANTS DES SOINS

DEBUT D'EXECUTION

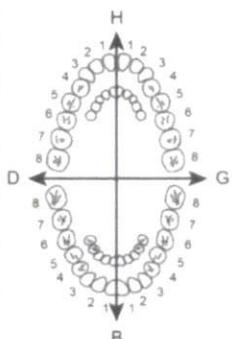
FIN D'EXECUTION

COEFFICIENT DES TRAVAUX

MONTANTS DES SOINS

DATE DU DEVIS

DATE DE L'EXECUTION



ODF PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	25533412	21433552
D	00000000	00000000
G	00000000	00000000
B	35533411	11433553

[Création, remont, adjonction]
Fonctionnel. Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr.Guessous Abla

Ancien interne des hôpitaux de Madrid
Master en biologie de la reproduction humaine Madrid

Biologie de la reproduction humaine
Bactériologie clinique
Hématologie
Parasitologie- Mycologie clinique
Biologie moléculaire

Date du prélèvement : 28-02-2023

à 16:41

Date d'édition du CR : 22-03-2023

Code patient : 20230228085

Né(e) le : 14-02-1978 (45 ans)



Mme El Khanssa GHENNEM

Dossier N° : 20230228085

Prescripteur :

HEMOSTASE

D-Dimères (2ème génération)

(Méthode ImmunoTurbidimétrique – Roche Diagnostics)

65 ng/ml

(<500)

BIOCHIMIE SANGUINE

Aspect du sérum :

Limpide

Protéine C-réactive (CRP)

9.4 mg/L

(<6.0)

(Turbidimétrie HS)



Validé par : Dr Abla GUESSOUS

Page 1 / 1

Prélèvement à Domicile au : 06 95 09 47



طريق سيدى الخديير 33، الحى الصناعي الوفاق فوارزة - الألفة - الدار البيضاء - المغرب

E-mail: labo.oulfa@gmail.com Tel: 0522 69 34 30

ICE: 00207077700015 / IF: 25217552 / PATENTE: 35000425 / CNSS 1966032 / INPE Biogliste : 097166979 / INPE Laboratoire : 093063485 / RIB : 050780001010664076200259

IF : 25217552
ICE : 002070777000015
CNSS : 1966032

FACTURE : 20230228085

Casablanca le 28-02-2023

Mme El Khanssa GHENNEM
Prescripteur :
Dossier N° : 20230228085

Analyses :

Récapitulatif des analyses				
CN	Analyse	Clé	Clé	Total
9105	Forfait traitement échantillon sanguin	E22	E	22.00 MAD
0370	CRP (Protéine C réactive)	B100	B	134.00 MAD
	D-Dimères	B350	B	469.00 MAD
Total				625.00 MAD

Total des B : 450

TOTAL DOSSIER : 625 DH

Arrêtée la présente facture à la somme de : six cent vingt-cinq dirhams

Payé en Espèces

Dr Abla GUESSOUS



Prélèvement à Domicile sur Rendez-vous

طريق سيدى الخديير 33، الحسي الصناعي الولان براره - الأئنة - الدار البيضاء -
Rte. Sidi El Khadir 33, Quartier Industriel El Wifak Ferrara - Oulfa - Casablanca
✉ labo.oulfa@gmail.com ☎ 0522 69 34 30
ICE: 002070777000015 / IF: 25217552 / PATENTE: 35000425

Docteur Elhabib GHENNEM

NEUROCHIRURGIEN

Spécialiste des Maladies et Chirurgie du Système Nerveux :
la tête, la colonne vertébrale, la moelle épinière,
vasculaire cérébrale (Epilepsie - Sciatique)

Adultes - Enfants

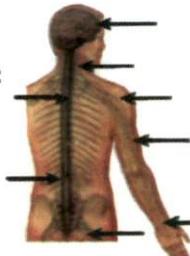
Eléctro - Encéphalographie

Expert assermenté auprès des Tribunaux

Ex Neurochirurgien à l'Hôpital

Universitaire IBN TOFAIL (CIVIL) de Marrakech

Ex Neurochirurgien l'Hôpital Med V de Safi



الدكتور الحبيب غنام

اختصاصي أمراض وجراحة الجهاز العصبي

الرأس، شرايين الدماغ، النخاع الشوكي،

العمود الفقري، داء الصرع، السباتيكي

الأطفال والكبار

التخطيط الكهربائي للدماغ

خبير محلف لدى المحاكم

طبيب سابق بالمستشفى الجامعي

ابن طفيل (سفيل) بمراكش

طبيب سابق بمستشفى

محمد الخامس بأسفي

Safi, le : 27/02/28 آسفي، في :

ORDONNANCE

G HENNEM EL KHANSA

- D-DIMERES

- CRP

LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES OULFA
Dr. GUESSOUS ABLA
Rte SETI Koutoubia - Quartier Industriel
El Wifak Ferrara - Oulfa - CASABLANCA
Labo.oulla@gmail.com - Tél.: 05 22 69 34 30

Dr. Elhabib GHENNEM
NEUROCHIRURGIEN
HMD ZAKAR AV. KENNEDY
Tél. 05 24 46 12 96 SAFI